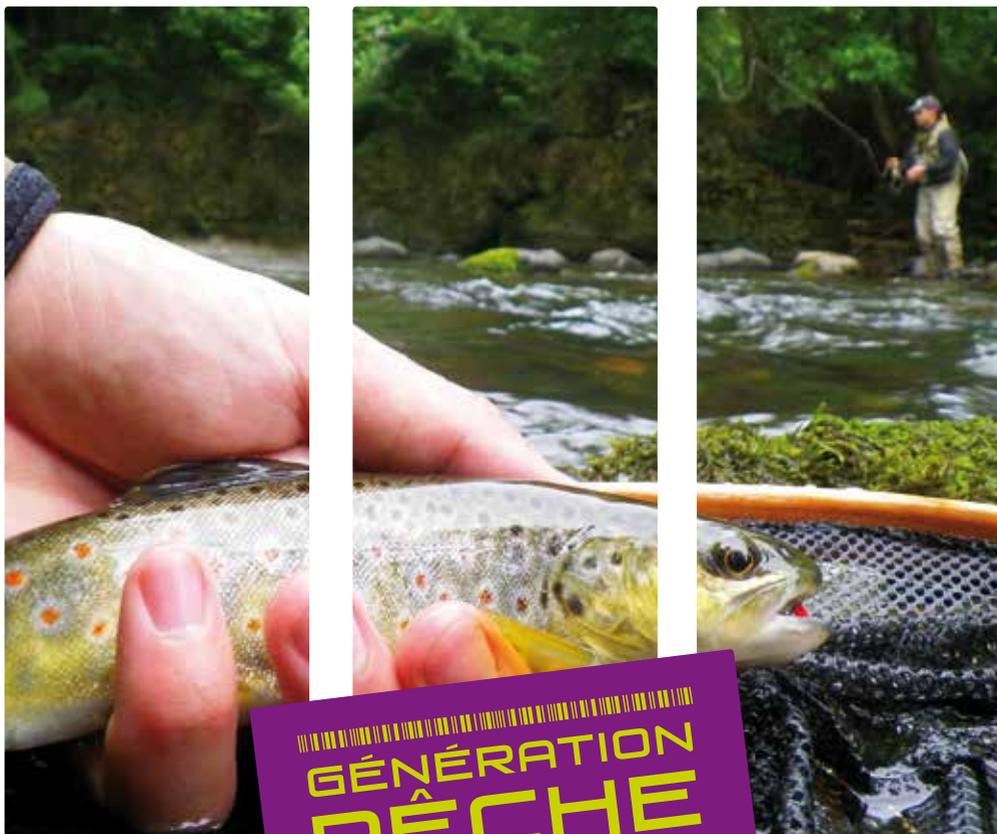


Guide de Pêche

63

EDITION 2018

N°31



GÉNÉRATION
PÊCHE



Fédération départementale de pêche
et de protection du milieu aquatique
du Puy-de-Dôme

www.peche63.com



Édito

C'est reparti !

L'année qui vient de s'écouler a connu dans toute la France un épisode important de sécheresse. Les faibles précipitations de l'hiver 2016-2017 et du printemps n'ont pas permis aux réserves d'eau de se reconstituer, même dans le château d'eau d'Auvergne !

Depuis Mai 2017 votre Fédération demandait à l'Administration (oralement, il est vrai) de réunir le Comité Sécheresse afin de prendre au minimum les premières dispositions en matière de prélèvements d'eau par différents usagers, afin de prévenir un « éventuel » été caniculaire.

Réitérant notre demande, une réunion a enfin eu lieu en Préfecture le 4 août 2017 (trop tard à notre goût !!!). Ce qui devait arriver, arriva. Devant le moindre dysfonctionnement dans nos cours d'eau, des mortalités de poissons nous ont été signalées dans le département. Un arrêté préfectoral fût pris sur des premières dispositions et restrictions plus conséquentes dans le secteur des Combrailles, représentant 14 Communes.

Devant la poursuite de la canicule, un deuxième arrêté préfectoral, le 25 août, plus restrictif (heureusement) fût pris jusqu'au 30 septembre. Ce qui n'a pas empêché, malgré cela, des arrosages en pleine chaleur jusqu'à fin août (sans aucun doute avec dérogations administratives).

Ces situations météorologiques, devant le changement climatique et dérèglement qui risquent de perdurer, doivent être réflé-

chies et étudiées sérieusement à tous les niveaux (Europe, Gouvernement, Ministères, Parlement, Collectivités Territoriales, Associations...). Pas seulement pour certaines activités économiques d'intérêts particuliers (même si elles sont importantes) au détriment de toutes considérations d'intérêt général. Ces acteurs économiques oublient que si l'eau est une ressource vitale, elle est inégalement disponible dans le temps. C'est un patrimoine commun à partager entre tous.

Nous voulons bien aider les services de l'Etat, mais faudrait-il que l'on soit au moins un peu écouté !

Chers Amis/es Pêcheurs/Pêcheuses cet édito consacré à la sécheresse tient compte de vos remarques légitimes enregistrées lors de l'Assemblée Générale d'Automne des AAPPMA du Puy-de-Dôme.

Il n'est pas dans nos habitudes de baisser les bras ; ces crises hydriques qui malheureusement se perpétuent ne peuvent rester à l'état de constatations. Des réponses sont à trouver tous ensemble dans l'intérêt général. Nous y contribuerons !

Sur ce, restons optimistes, il y a toujours une solution au problème posé. Que la saison de pêche 2018 vous soit agréable malgré les soucis évoqués.

Halieutiquement votre,

P/O L'équipe fédérale,
Le Président
Guy Godet

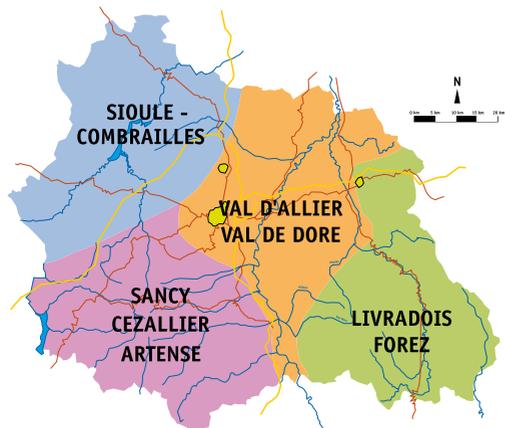
Avec la participation financière de :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Carte halieutique



4 zones distinctes correspondant à des entités territoriales définies par la géologie du département :

Secteur Combrailles / Sioule
Pays des étangs et de la Sioule

Secteur Sancy / Cézallier / Artense
Lacs de montagne et eaux vives

Secteur Val d'Allier - Val de Dore
Les grandes rivières de plaine

Secteur Livradois - Forez
La truite en pays sauvage

LA PÊCHE SE DÉCLINE SUR :

- 11 000 km de rivières de 1^{ère} catégorie (salmonidés dominants) ;
- 300 km de rivières de 2^{ème} catégorie dont 200 km de domaine public ;
- 3 grands barrages EDF pour un total de 1 653 ha (dont 1 cogéré par le Cantal et la Corrèze) ;
- 450 ha de plans d'eau et de lacs naturels en accès libre et/ou privilégié avec une carte de pêche du département ;
- environ 3 000 plans d'eau dont 98 % sont privés, parmi ceux-ci certains sont accessibles avec des droits à la journée.

Sommaire

BON À SAVOIR 4

Secteurs

SILOULE - COMBRAILLES 5/8

SANCY CÉZALLIER ARTENSE 9/12

VAL D'ALLIER - VAL DE DORE 13/16

LIVRADOIS FOREZ 17/20

CARTE HALIEUTIQUE
DU DÉPARTEMENT 22

LES PLANS D'EAU 23

ÉTUDE GÉNÉTIQUE DES POPULATIONS
DE TRUITES COMMUNES 24

PÊCHES ÉLECTRIQUES 2016 25

ECREVISSES 26/27

CONNAÎTRE LES ESPÈCES 28

APPRENDRE AUTREMENT 29

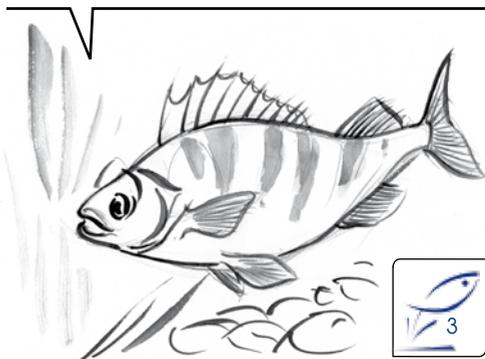
GUIDES DE PÊCHE 30

JOURNÉE DE LA PÊCHE 31

Carte 63

DÉPARTEMENTALE DE PÊCHE
DU PUY-DE-DÔME

incluse



BON à savoir

LA FÉDÉRATION DE PÊCHE

14 allée des eaux et forêts - Site de Marmilhat Sud - 63370 LEMPDES



• Ouverture au public :

Lundi : 9h-11h30 / 13h30-16h30

Mardi : - / 13h30-16h30

Mercredi : 9h-11h30 / 13h30-16h30

Jeudi : - / 13h30-16h30

Vendredi : 9h-11h30 / 13h30-16h

• Pôle administratif :

(T) 04 73 92 56 29 - (F) 04 73 90 47 08

accueil@peche63.com

Responsable administrative :

Isabelle Germain

Agent administratif :

(en cours de renouvellement)

• Pôle technique et développement :

Responsable technique :

François Desmolles

f.desmolles@peche63.com

Responsable développement :

Luc Bortoli

l.bortoli@peche63.com

Technicien : Lilian Bonnafoux

l.bonnafoux@peche63.com

- GARDERIE FÉDÉRALE :

Chargé de développement Ouest A75 :

Jean-Noël Martin - 06 30 45 65 72

jn.martin@peche63.com

Agent de développement Est A75 :

Nouari Boulemkhali - 06 79 12 77 23

n.boulemkhali@peche63.com

- ATELIER PÊCHE NATURE :

(T) 04 73 92 56 29 - apn@peche63.com

• Salmoniculture fédérale :

La Villetour - 63610 BESSE

pisciculture@peche63.com - (T/F) 04 73 79 57 91

Responsable de la pisciculture :

Marc Mestas - 06 82 68 33 27

Technicien hautement qualifié :

Patrice Boile - 06 37 57 00 48

Technicien qualifié :

Philippe Segaud - 06 37 16 30 64

• Service départemental AFB

Agence Française de la Biodiversité :

9, allée des eaux et forêts 63370 LEMPDES

04 73 14 52 62 - sd63@afbiodiversité.fr

www.peche63.com

Bureau / Conseil d'administration fédéral

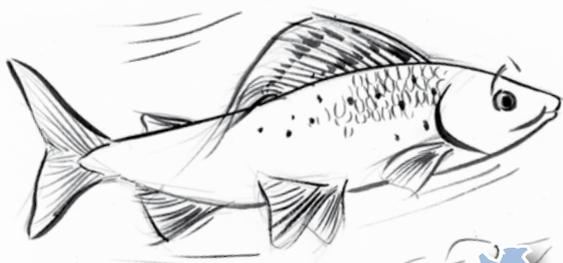
Election du			
Président	M. Guy GODET	Membres du CA	M. Hervé BRUGIERE M. Stéphane CORRE M. Bernard FONTBONNE M. Alain TARRASON
Trésorier	M. Gérard POINT		
Trésorier adjoint	M. Régis HONAJZER		
Secrétaire	M. Christian BAYET		
Secrétaire adjoint	M. Pierre METZGER	Représentant des Pêcheurs amateurs aux Engins	M. Thierry CIBERT
Vice-président	M. Christian ESPY	Suppléant au représentant des Pêcheurs amateurs aux Engins	M. THIOLIERE
Vice-président	M. Richard DUBUSSE		
Vice-président	M. René BIANCO		



secteur

Sioule

Combrailles



Au fil de l'eau...

Vastes plateaux boisés entre Auvergne et Limousin, les Combrailles laissent libre cours à l'eau sous toutes ses formes : rivières, ruisseaux, étangs... autant de repères secrets pour pêcheurs amateurs ou avertis.

La Sioule s'y déroule majestueusement, entre gorges profondes et méandres sinueux, offrant au visiteur des possibilités infinies de balades et de détente, avec en point de mire la chaîne des Puys toute proche.

Info

A.A.P.P.M.A.

LES ANCIZES,
CHATEAUNEUF-LES-BAINS,
LA CLERMONTOISE, COMBRONDE,
E.G.F., GIAT, HERMENT,
MONTFERMY-CHAPDES-BEAUFORT,
PIONSAT, PONTAUMUR,
PONTGIBAUD,
SAINT-ELOY-LES MINES.



LA SIOULE

Catégorie Piscicole : 1^{ère}

La Sioule prend naissance dans le **massif du Sancy**, à 1 200 m d'altitude. Après de fortes pentes volcaniques, elle s'écoule sur la plaine glaciaire de Pontgibaud, avant de s'enfoncer dans des gorges d'origine granitique et métamorphique.

De nombreux affluents viennent grossir se flot : le ruisseau de montagne devient une puissante rivière où les truites partagent leur territoire avec l'ombre commun et le saumon.

■ **Parcours amont :**

Dans sa partie amont, la Sioule et ses affluents ont toutes les caractéristiques des torrents de montagne. Toutes les techniques au toc sont reines.

■ **Parcours intermédiaire :**

Ce cours intermédiaire commence dans la plaine de Pontgibaud où la rivière est large et sinueuse. En aval, son cours s'accélère avant de se jeter dans le Barrage des



également de méthodes plus traditionnelles telles que lancer et vairon manié.

■ **Parcours aval :**

Dans le Puy-de-Dôme, le cours inférieur s'écoule dans des gorges. La rivière est large et riche en végétaux, les écoulements sont diversifiés, grands plats, courants rapides, pieds de falaise, profonds, cette diversité est synonyme de richesse et de variété piscicole. L'ombre commun et la truite fario vous attendent.



LE SIOULET

Catégorie Piscicole : 1ère

Le Sioulet n'est pas une rivière de montagne, de sa source à 900 m d'altitude, elle s'écoule sur le plateau granitique des Combrailles jusqu'à sa confluence avec la Sioule dans le barrage des Fades-Besserves. Ici les truites ont une magnifique couleur jaune brun et vivent au milieu de nombreuses petites espèces, vairons, goujons, lamproies de planer, loches...

D'amont en aval cette rivière n'est jamais torrentueuse, elle coule par alternance dans des gorges et du bocage, accélérant son cours ou prenant son temps au milieu des arbres. Grands plats et courants sont un paradis pour les moucheurs. Dans les secteurs de gorge, toc et lancer léger sont les techniques les plus appropriées.

LE CHER

Catégorie Piscicole : 1ère

Cette rivière ne coule que peu dans notre département mais ses affluents, Boron, Mousson et Pampeluze sont nombreux et possèdent les mêmes qualités et défauts que la rivière principale. S'écoulant sur des plateaux granitiques, le fond des cours d'eau est riche en sable et les truites ont une couleur brun or. Même si la densité en poisson est moins forte que dans les zones de montagne, en raison notamment des plans d'eau et de nombreux drainages, la croissance des truites est bonne et les belles, voire très belles surprises sont toujours possibles dans ce pays de calme bocage.

Ce sont des rivières de début de saison à pêcher au toc, le Cher par contre est une belle rivière pour la mouche.



L'actu du secteur

En matière de pêche,

- Création d'un nouveau parcours no kill sur les communes de Blot l'Eglise, Châteauneuf les Bains et Ayat sur Sioule, sur 1700m, du moulin de la Fayolle au seuil du moulin de la croix.
- Abaissement par le Préfet du quota de prises journalières sur la Sioule en aval de la confluence avec la Miouze à 4 truites.
- Introduction de l'ombre commun sur la Sioule par les AAPPMA de Montfermy et Pontgibaud.

En matière de protection des milieux aquatiques,

la DREAL Auvergne Rhône Alpes a réalisé les travaux de dépollution de la carrière du Roure à Saint Pierre Le Chastel à proximité du ruisseau de la Veyssièrre.





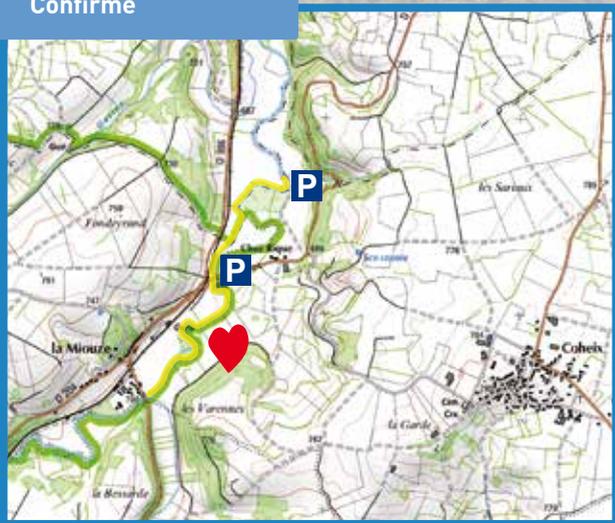
La Sioule

Caractéristiques :

- ▲ **Altitude** : 690 m
- ∞ **Longueur** :
environ 1700 m
- ▮ **Niveau** :
Confirmé



Nous vous proposons de découvrir la Sioule juste en aval de la confluence avec la Miouze. Sur ce secteur, elle commence à étaler les méandres caractéristiques de la plaine de Pontgibaud. La rivière alterne entre des faciès rapides tels que des radiers et des zones plus lentes avec des fosses relativement profondes. Les postes sont nombreux et variés avec la présence de renoncules et de sous-berges très attractives pour les poissons. L'AAPPMA a fait le choix d'interdire le prélèvement sur ce parcours et tente actuellement de réintroduire l'ombre commun. Sans aucun doute l'un des plus beaux parcours de la Haute Sioule.



©IGN-SCAN 25

Accès : Au niveau de la D52, parking à proximité du pont et au bout du chemin de chez Rique

Techniques : Toutes les techniques d'eaux vives, no kill hameçon simple, ardillon écrasé

Poissons : Truite, Ombre (et petites espèces d'accompagnement)

AAPPMA : PONTGIBAUD

Contact :

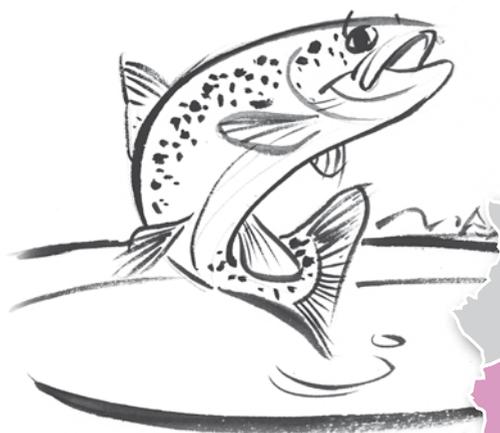
Courriel : aappma.pontgibaud@outlook.fr

Site : <http://aappmapontgibaud.wixsite.com/lagibaldipontine>



secteur

Sancy- Cézallier Artense



Le volcanisme dans tous ses états...

Dômes, puys, cônes, cratères, lacs, tourbières, ici, richesse et diversité ne sont pas de vains mots pour décrire ces paysages uniques en Europe. Règne de la nature à l'état pur, ce territoire qui s'étend de la chaîne des Puys au nord, au plateau du Cézallier au sud, en passant par le massif du Sancy, satisfait toutes les envies.

A l'ouest, le Dauphiné d'Auvergne, aux couleurs ocres et aux accents méridionaux, vous conte au passage l'histoire de la Reine Margot, des châteaux et des églises romanes. La truite y est reine et sa pêche délicate, dans les grandes rivières, les lacs naturels de cratères et de barrages volcaniques.

Info

A.A.P.P.M.A.

ARDES-SUR-COUZE,
BESSE-EN-CHANDESSE,
LA BOURBOULE, BOURG-LASTIC,
CHIDRAC, COUDES, ISSOIRE,
MESSEIX, LE MONT DORE, MUROL,
PERRIER, SAINT-DONAT,
SAINT-GERMAIN-LEMBRON,
SAINT-PIERRE-ROCHE,
LA TOUR D'AUVERGNE.



LA COUZE D'ARDES

Catégorie Piscicole : 1ère

La Couze d'Ardes prend naissance à 1 400 m d'altitude sur les flancs du mont Chamaroux et se jette dans la rivière Allier au niveau du Breuil-sur-Couze. Coulant tour à tour sur des terrains volcaniques puis sédimentaires, la croissance des truites est très contrastée.

Dans le **cours amont**, une multitude de petits torrents grossissent la Couze d'Ardes. La technique reine : la très locale pêche à la barre.

Son **cours intermédiaire**, de Saint-Alyre-es-Montagne à Barrèges, est torrentueux : toc et viron manié sont des techniques très prisées.

Dans la vallée et jusqu'à sa confluence avec l'Allier, la Couze d'Ardes est un cours d'eau puissant qui alterne plats et radiers.

Les espèces sont plus diversifiées : goujons, vairons, chevaines viennent se mélanger aux truites de belle taille.

LA COUZE CHAMBON

Catégorie Piscicole : 1ère

La Couze Chambon est scindée en deux secteurs distincts séparés par le lac du même nom. Torrents et truites en amont, rivière large à peuplement diversifié en aval.

En amont, la Couze ne porte pas encore le nom de Chambon, c'est une succession de torrents qui confluent et se jettent dans le lac Chambon. Dans ce secteur aux magnifiques paysages les truites fario sont très nombreuses. Pour les débusquer, pêcher au toc, de préférence, sans oublier la sauterelle en été.

En aval, la Couze Chambon offre de beaux parcours (attention à l'accessibilité : sociétés privées vers Saint-Nectaire) à la richesse piscicole parfois irrégulière. La rivière est riche en vairons et en goujons qu'il est toujours agréable de pêcher les pieds dans l'eau. Le lancer léger reste une technique très pratiquée pour la truite.



LA COUZE PAVIN

Catégorie Piscicole : 1ère

Des monts Dorés à 1 700 m d'altitude à l'Allier, la Couze Pavin parcourt plus de 40 km au long desquels se succèdent, faciès torrentueux et «rases» qui méandrent sur les plateaux glaciaires. La rivière est tumultueuse, coulant au fond de gorges avant de s'assagir vers Saint-Floret, pour finalement se jeter dans l'Allier à Issoire. Dans la **partie amont** de la Couze et de ses affluents les truites sont abondantes, noires de robe, et délicates à capturer. Le toc permet de pêcher partout et en toute saison.

Le **cours intermédiaire** de la rivière a découpé le paysage : grossier par de nombreux affluents, la Couze Pavin coule entre falaises et coulées de laves. Toutes les techniques permettant de propecter au fond des cavités assureront de belles pêches.

Dans la **plaine**, sans réellement s'assagir, les cascades cèdent la place aux courants profonds et aux radiers. Toutes les techniques de pêche sont praticables et souvent payantes.

LA DORDOGNE

Catégorie Piscicole : 1ère

La Dordogne est une des rivières majeures du Puy-de-Dôme. Des sources à sa sortie du département, le peuplement piscicole du bassin versant de la Dordogne est presque exclusivement constitué de truites fario.

Le **cours amont** draine les villes du Mont-Dore et de la Bourboule où il reçoit une multitude de ruisseaux qui lui confèrent son caractère torrentueux et imprévisible. Pêchez au toc ou à la surprise en été.

Plus **en aval**, le ruisseau devenu rivière a modelé le plateau selon des vallées encaissées et des gorges d'accès délicats dont les célèbres gorges d'Avèze. La truite, présente en quantité, peut être recherchée au toc à l'anglaise, au vairon ou encore à la mouche.

La réputation de ce cours d'eau est sans conteste liée à la qualité de ses **affluents**.



L'actu du secteur

En matière de pêche

- Modification de la période no kill mouche sur le lac des Hermines : uniquement du 17 septembre au 7 octobre.

Du plus petit ruisseau de montagne au cours d'eau large d'une quinzaine de mètre, toutes les techniques peuvent être pratiquées, dans une nature magnifique.

LA RHUE

Catégorie Piscicole : 1ère

Cette magnifique rivière naît sur les pentes du puy Paillaret à 1 650 m d'altitude.

L'amont de la rivière est riche de ses très nombreux affluents qui assurent une pêche de qualité. Sur ces ruisseaux, le toc ou les techniques de pêche à la surprise sont les plus efficaces.

En aval, renforcée par ses affluents, elle coule au milieu de gorges jusque dans le département du Cantal. Les grosses truites sont nombreuses, à rechercher dans les fosses ou avec des sedges au coup du soir.



La Monne au pont de Chabanne

Caractéristiques :

▲ **Altitude** : 780 m

∞ **Longueur** :
environ 1000 m

||| **Niveau** :
Débutant à confirmé



© IGN - SCAN 25

Le pont de Chabanne représente le seul accès facile des gorges de la Monne dans sa partie réciproitaire. Sur ce secteur, la rivière mesure autour de 4m de large, idéal pour la pêche aux appâts naturels ou au lancer léger. Les truites sont très nombreuses mais de tailles relativement modestes. En aval du pont, un parking est aménagé et des tables de pique-nique sont à disposition mais dès que l'on s'éloigne quelque peu, la Monne retrouve son caractère sauvage. Sans aucun doute, une destination à essayer quel que soit son niveau et ses attentes.

Accès : Depuis la D794, parking à proximité du pont

Techniques : Toc et leurres

Poissons : Truites



AAPPMA : EGF
Contact : En cours de renouvellement

secteur

Val d'Allier

Val de Dore



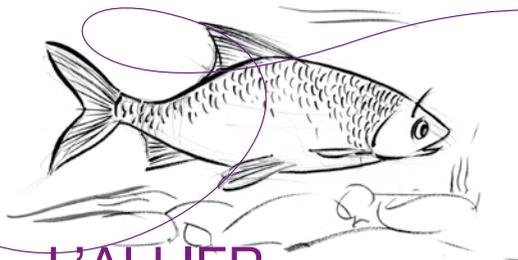
De part et d'autre de la rivière Allier se découvrent des paysages pittoresques, des terroirs vigneron et des villages perchés aux pierres blondes, dont certains sont classés parmi les Plus Beaux Villages de France. Au nord, les étendues céréalières de la Limagne bordée à l'est par les monts du Forez et à l'ouest par la chaîne des Puys dévoilent sans retenue la richesse de leurs terres jalonnées de typiques colombiers en pisé. La rivière Allier compte sur les 120 km de notre département 35 espèces. De nombreux plans d'eau à carnassiers et cyprinidés complètent l'offre de ce secteur.

Info

A.A.P.P.M.A.

AUZAT-SUR-ALLIER,
BANQUE DE FRANCE, BEAULIEU,
BILLOM, BRASSAC-LES-MINES,
LE CHEIX SUR MORGE,
LA CLERMONTOISE, COURNON,
COURPIERE/THIERS, ISSOIRE,
JUMEAUX, MARINGUES,
MICHELIN, PUY GUILLAUME,
RHENALU-AIRFORGE-INTERFORGE,
RIOM, ROYAT, VEYRE MONTON,
VIC LE COMTE, E.G.F. ,
VALLÉE DU BÉDAT.





L'ALLIER

Catégorie Piscicole : 2ème domaine public

Longue de 410 km du Moure de la Gardille en Lozère à 1 503 m d'altitude à sa confluence avec la Loire à Nevers, 117 km traversent le département du Puy-de-Dôme. L'Allier est une rivière large (40 à 100 m) et capricieuse qui a su préserver son espace de liberté. Sauvage, souvent difficile d'accès, l'Allier possède un énorme potentiel piscicole et halieutique.

Dans son **cours supérieur**, l'Allier coule sur des terrains granitiques, métamorphiques et sédimentaires. Aux grands courants succèdent fosses et plats. Du Saut du Loup jusqu'à Cournon, poissons blancs et salmonidés se côtoient : ombres et truites



laissent leur place, l'espace de quelques calmes, aux brochets, sandres et carpes. Ce secteur de rivière est le domaine privilégié des barbeaux, ablettes, chevaines et lotes de rivière. Les techniques de pêche au manié ou aux leurres sont très adaptées.

En aval de Cournon, l'Allier rejoint sa plaine alluviale où elle serpente, se perd en méandres et ralentit sa course. Brochets, sandres, carpes, gardons, perches vous réserveront de belles surprises, mais il faut savoir se repérer pour accéder aux postes les plus favorables.



L'ALAGNON

Catégorie Piscicole : 2ème domaine privé

Ce cours d'eau de 2^{ème} catégorie descend des monts du Cantal. Rivière puissante, elle coule peu dans le Puy-de-Dôme avant de se jeter dans l'Allier au Saut du Loup.

Si le peuplement piscicole est diversifié, l'Alagnon est surtout connue pour sa population d'ombres communs.

C'est une rivière de courants et de radiers : lancer et mouche sont les techniques reines.

LA DORE

Catégorie Piscicole : 2ème domaine public

Situé entre le barrage de Sauviat, à 6 km au sud de Courpière, et sa confluence avec l'Allier près du Pont de Ris, à la limite nord-est du département, ce parcours de 43 km de la Dore est particulièrement riche sur le plan piscicole.

Classée en 2^{ème} catégorie, domaine privé sur 8 km puis domaine public sur 35 km, la vallée recueillant la Dore 1^{ère} catégorie et le Miodet s'élargit alors dans une plaine alluviale.

De petits ruisseaux constituent les apports en rive gauche alors qu'en rive droite, le Couzon, la Durolle et la Credogne renforcent le bassin avec une eau riche en truites fario, vairons et goujons.

Le parcours supérieur compris entre Sauviat et Pont-de-Dore est une succession de courants et de zones calmes de profondeur variée. Il est particulièrement adapté à l'ombre commun qui cohabite avec truites, goujons, ablettes, gardons, carpes, chevesnes et quelques carnassiers. La présence du Saumon est également à signaler.

De Pont-de-Dore à l'Allier, la Dore possède un grand nombre de "coups spécifiques" à carpes, brochets, sandres, perches et fritures.



L'actu du secteur

La circulation des véhicules à moteur est interdite en dehors des chemins ruraux ou communaux et des voies privées ouverte au public. Aussi, merci de laisser vos véhicules sur les chemins et les accès au cours d'eau, sans empiéter sur les berges ou grèves (plage de galet) ceci afin de respecter les espaces naturels.

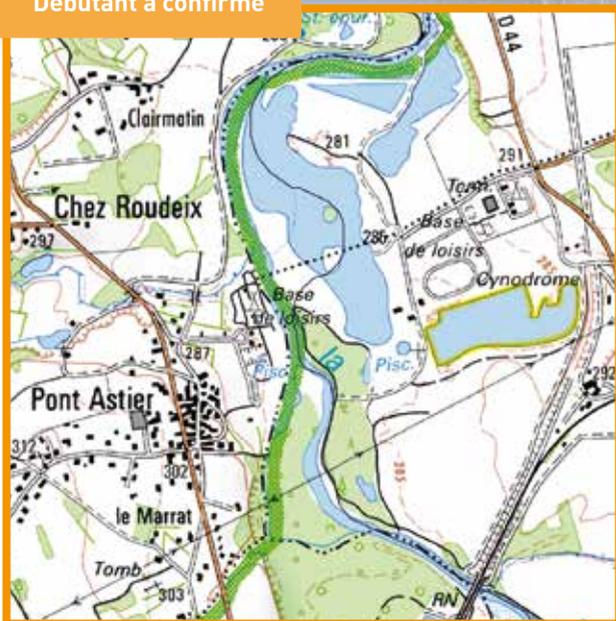
En matière de protection des milieux aquatiques, en 2017, Vinci vient de réaliser l'équipement d'un des derniers obstacles ralentissant la remontée des poissons migrateurs sur l'axe Allier dans notre département : le seuil de l'A89.



Le plan d'eau du trou du Golf

Caractéristiques :

- ▲ **Altitude** : 285 m
- ∞ **Tour du plan d'eau** : environ 1300 m
- || **Niveau** : Débutant à confirmé



Le plan d'eau du trou du golf fait partie de la base de loisirs d'Iloa. Cette gravière, initialement creusée pour extraire du granulat, est alimentée par la nappe alluviale de la Dore et par des sources ce qui lui confère une eau d'une grande limpidité. Le pêche aux leurres se révèle très intéressante car de nombreux herbiers aquatiques colonisent certaines bordures et hauts fonds formant ainsi de nombreux postes. De plus la pêche de la carpe de nuit est autorisée sur réservation. Rappelons pour les accompagnants que la baignade est possible et que le site est très agréable pour une balade.

Accès : Depuis la D44, parking facile d'accès

Techniques : Leurres, Carpes, Coup

Poissons : Brochets, Carpes, Friture

AAPPMA :

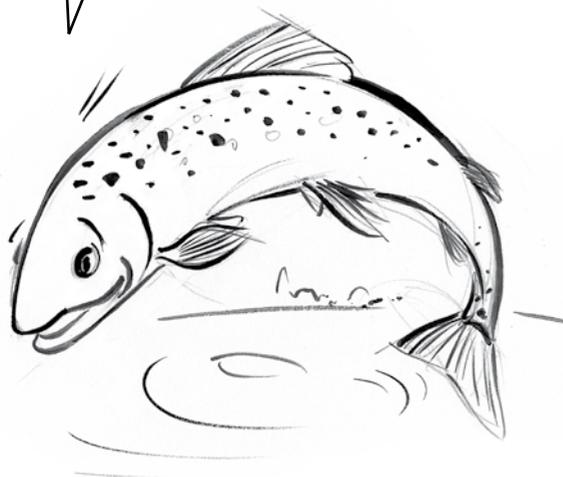
COURPIERE/THIERS

Contact : 06 63 10 77 55

dubusse.r@gmail.com



secteur Livradois Forez



Le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez offre de nombreuses richesses. Révélant un paysage montagnard de cols et de crêtes, et abritant de petites vallées où sont installés depuis des siècles les artisans couteliers et papetiers.

Terre d'artisanat et de tradition, le Livradois-Forez a la couleur et le caractère du fromage qui le symbolise, la Fourme d'Ambert, à la fois doux et corsé, rude et généreux. Ruisseaux et grandes rivières de montagne offrent à la truite et l'ombre un habitat de qualité. Des plans d'eau diversifient les milieux proposés.

Info A.A.P.P.M.A.

AMBERT,
SAINT-REMY-SUR-DUROLLE,
SAUXILLANGES,
COURPIERE/THIERS, E.G.F.



LA DORE

Catégorie Piscicole : 1ère

La Dore prend sa source en Livradois à 1 000 m d'altitude. Ruisseau coulant sur des terrains granitiques au milieu des forêts, son flot grossit avant de serpenter dans la plaine d'Ambert où elle reçoit son principal affluent la Dolore. Puis, jusqu'à Courpière, la Dore s'écoule à travers des gorges, en une succession de radiers, plats et plats courants.

En amont d'Arclanc, le peuplement piscicole de la Dore et de ses affluents est uniquement constitué de truites fario caractérisées par une robe brune délicatement tachetée de noir et de rouge.

D'Arclanc à Ambert, poissons blancs et carnassiers font malheureusement leur apparition. En été, de belles fritures d'ablettes, goujons et autres petites espèces raviront les pêcheurs les plus opiniâtres.

En aval d'Ambert, dès son entrée dans les gorges, le cours d'eau s'accélère, truites et ombres investissent à nouveau la rivière. Ici, les soirs d'été peuvent réserver de belles surprises, à la mouche. Attention, la taille de la truite est de 23 cm... et les tacons nombreux, soyez vigilants lorsque vous les relâchez.

Dans cette partie de Dore moyenne il est important de pêcher les affluents. Petits ruisseaux, rivière de plaine, grande rivière courante, la diversité des faciès d'écoulement permet de pratiquer toutes les techniques : toc et vairon manié en début de saison, cuiller et mouche par la suite. La réussite réside en la qualité de la prospection, dans ce secteur il faut être curieux et tenter sa chance.



LA FAYE

Catégorie Piscicole : 1ère

Principal affluent de la Dore moyenne, la Faye prend sa source à plus de 1 000 m d'altitude aux confins du département.

Cette rivière est tour à tour tumultueuse et soudain plus calme, coulant en forêt ou au fond de ravins. Très rapidement, elle augmente la largeur de son cours grâce à de nombreux affluents. L'ensemble de ces caractéristiques lui confère une grande variété d'écoulements, de refuges et de caches influençant directement la richesse en truites du cours d'eau, ainsi que la variété des techniques de pêche pouvant être mises en œuvre.

L'ANCE DU NORD

Catégorie Piscicole : 1ère

Cette magnifique rivière prend sa source sur les hauteurs des monts du Forez du côté de Pierre-sur-Haute à plus de 1 400 m d'altitude.

Dans sa partie **amont**, jusqu'à Saint-Anthème, les eaux torrentueuses de



l'Ance et de l'Ancette sont grossies par de nombreux petits ruisseaux de montagne ou «rases» dévalant à proximité de fermes d'altitudes appelées jasseries. Ici toutes les techniques peuvent être utilisées, le toc assurera des captures toute l'année.

Dans tous les cas, privilégiez une grande canne qui vous permettra de pêcher discrètement sur les plateaux et de passer inaperçu sous les frondaisons des arbres.

Plus en **aval**, avec l'arrivée de ruisseaux importants (l'Enfer, Thideron), l'Ance ralentit sa course et dessine quelques méandres dans la plaine de Saint-Clément-de-Valorgue, où radiers et plats se succèdent pour faire le bonheur de très nombreux pêcheurs. Si toutes les techniques peuvent être pratiquées, l'Ance reste le paradis des moucheurs grâce à un peuplement préservé de truites et d'ombres communs autochtones.

EAU MÈRE ET AILLOUX

Catégorie Piscicole : 1ère

Ce bassin versant draine le flanc ouest du Livradois où le terme de chevelu de cours d'eau trouve toute sa signification. La seule description des deux principales rivières, l'Eau Mère et l'Ailloux, ne peut illustrer l'enchevêtrement de ruisseaux de ce territoire aux eaux limpides et au couvert forestier important. La densité de résineux est parfois problématique dans le Livradois, les plantations trop proches des cours d'eau ayant de malheureuses conséquences sur les populations de truites de certaines rivières.

Mais, la diversité des ruisseaux est telle que vous pourrez, sans aucun doute, faire de belles pêches en privilégiant la technique reine : le toc.

L'actu du secteur

En matière de pêche

■ Certains plans d'eau gérés par l'AAPPMA du Livradois risquent de connaître des périodes de fermeture de la pêche pour cause de travaux ou de vidanges.

En matière de protection des milieux aquatiques ; suite à

l'aménagement de l'ouvrage de l'A89 sur la Durolle, le groupe Vinci Autoroute mène actuellement une étude sur ce dispositif de franchissement et sa compatibilité avec la migration des truites. Il a missionné la société SCIMABIO qui utilise la technique des RFID. Près de 800 truites ont été équipées (dans leur cavité abdominale) de transpondeurs ce qui permettra de suivre leurs déplacements. Si un pêcheur retrouve un de ces objets dans une truite merci de le retourner à la fédération ou à l'AAPPMA locale.

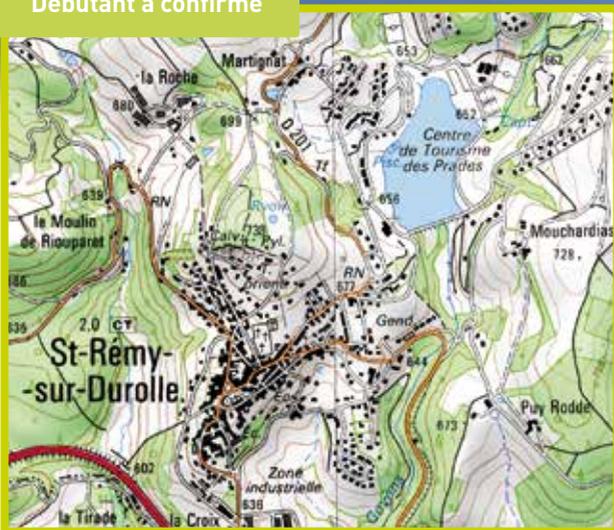


Transpondeurs

Le plan d'eau des Prades

Caractéristiques :

- ▲ **Altitude** : 648 m
- ⤿ **Tour du plan d'eau** :
+ de 1800 m
- || **Niveau** :
Débutant à confirmé



©IGN-SCAN 25

Accès : En contrebas du bourg de St-Rémy-sur-Durolle

Techniques : Coup (sans amorçage), lancer et posé

Poissons : Carpes, Tanches, Gardons, Goujons, Brochets et déversement de truites

Du fait de son statut de 1ère catégorie piscicole, la pêche est ouverte pendant la période d'ouverture de la truite prolongée de 3 semaines (en septembre-octobre)

Créé dans la première moitié des années 60, le plan d'eau des Prades est l'atout majeur du centre touristique de St-Rémy-sur-Durolle. D'une superficie de 14 hectares, c'est la plus vaste étendue d'eau de la montagne Thiernoise. Outre la pêche, ce site permet la pratique de nombreuses activités comme le pédalo, la baignade ou le canoë. Vous pourrez également réaliser de superbes balades à pied ou en VTT, jusqu'au Bois Noirs tout proche. Idéal pour une sortie entre amis ou en famille.

AAPPMA :
SAINT-REMY-SUR-DUROLLE
La protectrice de la Durolle
Contact : 07.86.09.32.61
chantaldassaud@hotmail.com



J'adhère

au **Club Halieutique**
Interdépartemental

Pourquoi ?

Pour bénéficier d'une large réciprocité et pêcher dans 91 départements !

- **Les 37 départements**
du Club Halieutique Interdépartemental (CHI)
- **Les 37 départements**
de l'Entente Halieutique du Grand Ouest (EHGO)
- **Les 17 départements**
de l'Union Réciprocaire du Nord Est (URNE)

Comment ?

En acquittant la carte interfédérale «personne majeure» (96 €) ou la vignette du Club Halieutique (30 €)*.

* si vous êtes déjà titulaire d'une carte «personne majeure» départementale.



2 produits...

- **La carte réciprocitaire interfédérale «personne majeure» au prix unique de 96 €**

Ce produit comprend la carte de pêche départementale et l'adhésion au Club Halieutique, matérialisée par une vignette de réciprocité pré-imprimée.

- **La vignette Club Halieutique au prix de 30 €**

Ce produit s'adresse aux pêcheurs n'ayant pas acquis la carte réciprocitaire interfédérale «personne majeure» mais une simple carte «personne majeure» sur laquelle sera apposée la vignette.

...qui offrent quoi ?

La réciprocité !

Les pêcheurs titulaires de l'un de ces 2 produits, une carte interfédérale «personne majeure» ou une carte «personne majeure» + la vignette, peuvent pêcher dans 91 départements de France !

Le Club Halieutique

a été créé pour favoriser l'exercice de votre activité dans les meilleures conditions en aidant les fédérations qui vous accueillent à mettre en valeur leur domaine piscicole.

Bon à savoir

La réciprocité vous est offerte* si vous êtes titulaire d'une carte « hebdomadaire », d'une carte «personne mineure» (12/18 ans), d'une carte «découverte» (-12ans) ou d'une carte découverte « femme » !



Le Club Halieutique Interdépartemental

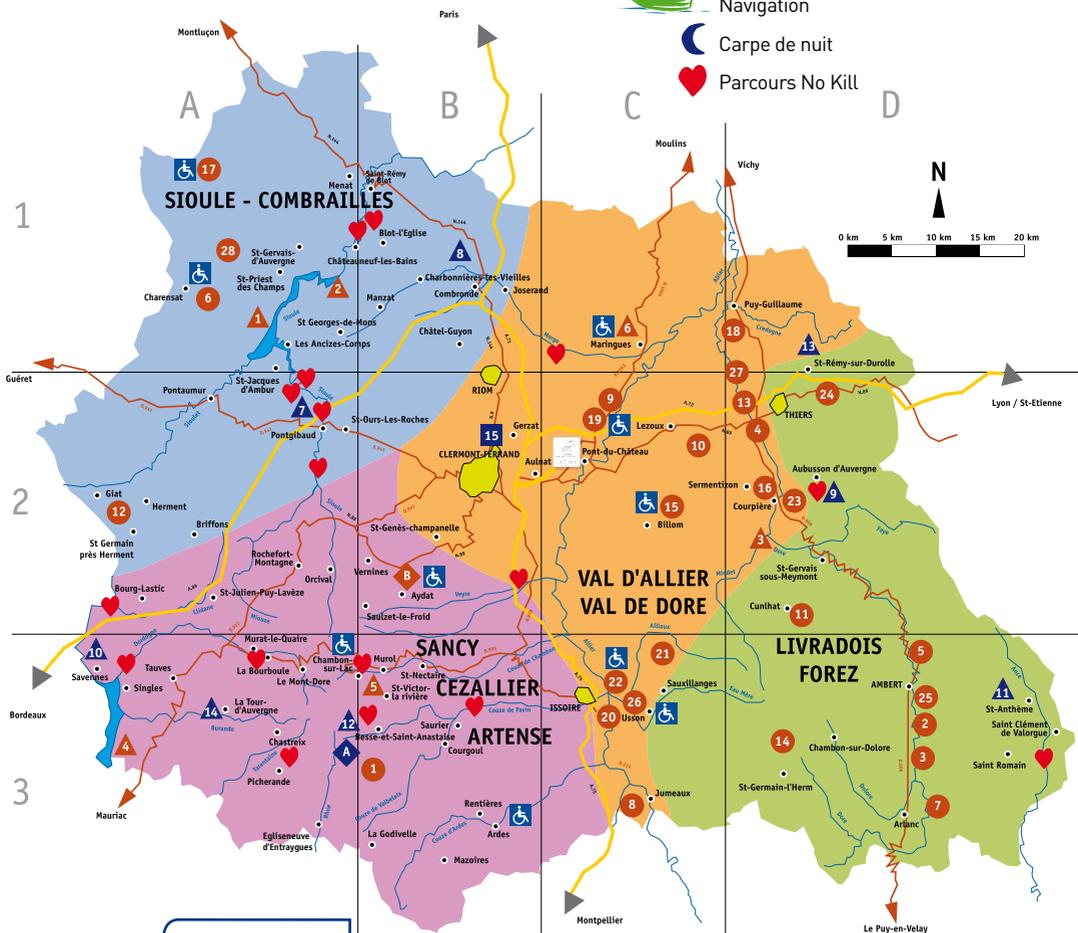
Résidence «Concorde 1» - 23 Rue Marechal de Turenne, 66100 Perpignan

Tél : 04 68 50 80 12 - Fax : 04 68 50 85 40

club-halieutique@wanadoo.fr - www.club-halieutique.com

Carte HALIEUTIQUE du Puy-de-Dôme

- Lacs et plans d'eau - Eaux closes
- ◇ Eaux closes accès particuliers
- △ Eaux libres
- Eaux libres accès particuliers
- Cyprinidés
- Salmonidés
- ♿ Accès Handicapés
- 🚣 Navigation
- 🌙 Carpe de nuit
- ❤ Parcours No Kill



FÉDÉRATION DU PUY-DE-DÔME POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

14 allée des eaux et forêts

Site de Marmilhat Sud - 63370 LEMPEDES

Tél. +33 (0)4 73 92 56 29 - Fax : +33 (0)4 73 90 47 08

accueil@peche63.com - www.peche63.com



Lacs et plans d'eau accessibles

	Désignation	Surface	Altitude	Poissons	Communes	Caractéristiques
	Lac Pavin (A3)	44 ha	1200 m	Ombles chevaliers, truites, perches	Besse-St-Anastaise	
	Lac d'Aydat (B2)	66 ha	830 m	Brochets, carpes, sandres, fritures	Aydat	  
	Retenue des Fades-Besserve (A1)	400 ha	700 m	Brochets, carpes, sandres, fritures, perches, black bass	Les Ancizes	 
	Retenue de Queuille (A1)	53 ha	690 m	Carpes, brochets, sandres, fritures	Queuille	
	Retenue de Sauviat (D2)	15 ha	460 m	Fritures, carpes	Sauviat	 
	Retenue de Bort-les-Organes (A3)	1400 ha	540 m	Sandres, brochets, carpes, fritures	Bort-les-Organes	
	Lac Chambon (B3)	60 ha	875 m	Sandres, brochets, carpes, fritures	Chambon-sur-Lac	 
	Etang du Pont d'Andoux (C1)	2,5 ha	300 m	Fritures, truites, sandres	Marignies	
	Retenue d'Anschald (A2)	20 ha	780 m	Truites, carpes, fritures	Bromont-Lamothe	
	Barrage du Sep (B1)	33 ha	500 m	Truites, fritures, tanches	Saint-Hilaire-La-Croix	
	Plan d'eau d'Aubusson-d'Auvergne (D2)	25 ha	450 m	Fritures, carpes, truites	Aubusson d'Auvergne	
	Plan d'eau du Béal-des-Roziers (A3)	4 ha	800 m	Truites, fritures	Messeix	
	Retenue des Pradeaux (D3)	25 ha	1300 m	Truites, ombles de fontaine	Grandrif	
	Plan d'eau des Hermines (A3)	10 ha	1150 m	Truites, fritures	Besse-St-Anastaise	
	Plan d'eau des Prades (D1)	14 ha	650 m	Fritures, carpes, truites	Saint-Rémy-sur-Durolle	
	Plan d'eau de La Tour-d'Auvergne (A3)	3 ha	1000 m	Carpes, fritures, truites	La Tour-d'Auvergne	
	Plan d'eau de la Vallée du Bédat (B2)	2 ha	390 m	Truites, fritures	Vallée du Bédat	
	Lac de Bourdouze (B3)	25 ha	1150 m	Brochets, fritures	Besse-St-Anastaise	
	Etang de Brugeailles (D3)	2 ha	530 m		Marsac-en-Livradois	
	Etang Cartier (D3)	0,8 ha	530 m		Marsac-en-Livradois	
	Etang du Chambon (D2)	1,2 ha	300 m	Fritures, carpes, brochets	Thiers	Carpodrome
	Etang de Chauttes (D3)	1 ha	520 m		Ambert	
	Etang du Chevalet (A1)	4 ha	650 m	Carpes, gardons, perches, tanches, sandres	Charensat	
	Etang de Chouvel (D3)	0,7 ha	570 m		Arlanc	
	Etang du Colombier (C3)	1 ha	400 m	Fritures, carpes, brochets	Brassac-les-Mines	
	Plan d'eau les Couleyras (C2)	18 ha	300 m	Fritures, carpes, brochets	Joze	
	Etang du Moulin de Croptes (C2)	4 ha	350 m	Fritures, carpes, brochets	Lezoux	
	Plan d'eau de Cunlhat (D2)	4 ha	680 m	Fritures, carpes, truites	Cunlhat	
	Etang de Fayat (A2)	11 ha	750 m	Carpes, brochets, truites	Herment	
	Etang de la Dore (ou étang de l'autoroute) (D2)	5 ha	300 m	Carpes, fritures, black bass, brochets	Peschadoires	
	Etangs de la Colombière (D3)	9 ha	1020 m	Fritures, carpes, truites	Aix-la-Fayette	
	Etang de la Croix Percée (C2)	1,6 ha	410 m	Carpes, brochets, fritures, sandres	Billom	
	Etang de la Fontaine qui pleut (D2)	1,5 ha	320 m	Fritures, black bass	Courpière	
	Etang de Lachenal (A1)	1 ha	550 m	Carpes, sandres, fritures	Pionsat	
	Etang les Grands Gravières (D1)	4 ha	300 m	Fritures, carpes, brochets	Puy-Guillaume	
	Plan d'eau des Martailles (C2)	17 ha	300 m	Fritures, carpes, brochets	Les Martres-d'Artière	 
	Etang des Mayères (Sapin et Ouest) (C3)	25 ha	380 m	Fritures, carpes, brochets	Issoire	
	Etang Lospeux (C3)	0,8 ha	460 m	Fritures, carpes, tanches	Sauxillanges	
	Plan d'eau du Mas (C3)	10 ha	380 m	Fritures, carpes, brochets, black bass	Issoire	 
	Etang de Pierre Bravard (D2)	3 ha	300 m	Fritures, carpes, brochets	Courpière	
	Etang des Planchettes (D2)	0,8 ha	550 m		La Monnerie-le-Montel	
	Etang des Prairies (Ambert) (D3)	0,6 ha	530 m	Fritures, carpes, tanches	Ambert	
	Etang des Prairies (Sauxillanges) (C3)	0,5 ha	430 m	Fritures, carpes, tanches	Sauxillanges	
	Le Trou du Golf (D2)	7,5 ha	300 m	Fritures, carpes, brochets	Thiers	
	Etang du Cheix (A1)	5 ha	680 m	Fritures, carpes, brochets	Biollet	

Etude génétique des populations de truites communes

De 2013 à 2015, la FDPMA 63 a réalisé l'étude de la répartition micro-géographique de la diversité génétique des populations de truite commune sur 3000 poissons adultes, plus de 140 points d'échantillonnage sur 62 cours d'eau et 200 géniteurs de la pisciculture fédérale.



affluents de la Sioule et du Sioulet. Sur tous ces cours d'eau, pollutions, recalibrages, étangs, assècs estivaux... ont fragilisé les populations en place. Sur quelques stations isolées, la détection d'individus issus d'alevinage est systématiquement associée à des secteurs ayant subis des pollutions sur lesquels les populations sauvages n'ont pu recoloniser (présences d'obstacles infranchissables).

Le reste des cours d'eau est peuplé d'individus d'origine sauvage, issu de reproduction et de grossissement naturel. Cher, Ance du Nord, Bassin de la Dordogne, Sioule, Dore, Couzes et leurs affluents sont peuplés de truites sauvages avec une diversité génétique marquée par bassins versants, avec des groupements très différenciables d'un secteur du département à l'autre.

L'objectif de ce travail était d'évaluer l'influence de décennies de pratiques halieutiques et piscicoles.

En premier lieu l'étude génétique nous a permis de déceler avec certitude les poissons issus d'alevinage et donc de voir les rivières où ceux-ci étaient bien représentés. Ces cours d'eau correspondent à ceux qui ont le plus de perturbations et sur lesquels les populations sauvages peinent à s'établir. Cela ne veut pas dire que les individus déversés arrivent à implanter leur population (reproduction, éclosion, croissance) mais tout simplement que ce sont les alevinages annuels qui permettent de maintenir artificiellement une population. Sans ceux-ci le nombre de truites de ces cours d'eau serait très faible. Les bassins concernés sont situés au Nord-Ouest du département, Morge, Bédât, Artières et quelques rares

Très peu d'individus sont concernés par un éventuel mélange génétique entre populations sauvages et issus de pisciculture (introgression). Quand les deux origines cohabitent, les individus sauvages « prennent le dessus » tant que les conditions de milieu le permettent. Les poissons de déversement grandissent, mais meurent plus rapidement et ne participent que très faiblement à la reproduction, malgré des milliers d'individus déversés depuis des années.

En conclusion dans les cours d'eau en bon état il ne sert à rien de déverser des alevins dans l'espoir que ceux-ci augmentent le stock de poissons capturables, il est plus cohérent de les réserver aux cours d'eau perturbés pour lesquels ils participent réellement à améliorer l'offre halieutique. Et dans tous les cas il faut être attentif et travailler à la qualité des rivières.

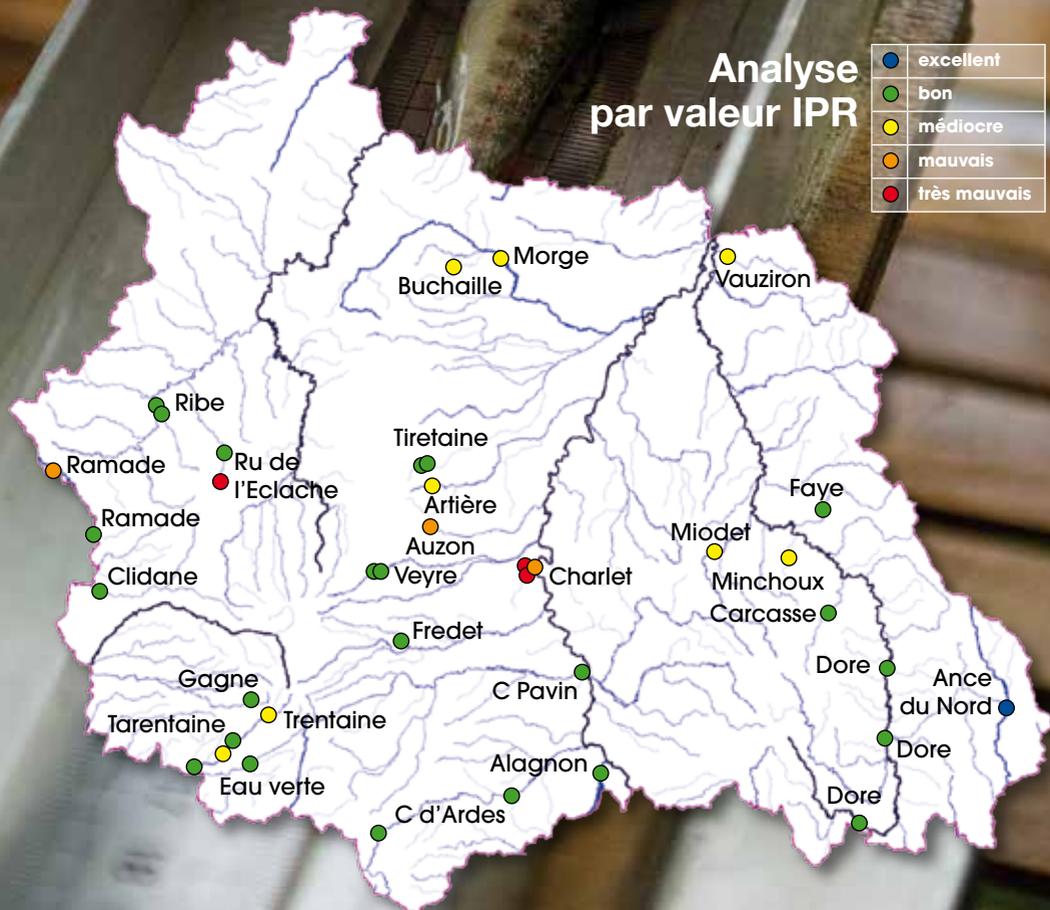
Pêches électriques

2016

La mise en œuvre de l'IPR (Indice Poisson Rivière) consiste à mesurer l'écart entre la composition du peuplement sur une station donnée (diversité, densité des populations) et la composition du peuplement attendue en situation de référence ; c'est-à-dire dans des conditions pas ou très peu modifiées par l'homme. Plus la valeur IPR est faible, meilleure est la qualité.

Analyse par valeur IPR

● excellent
● bon
● médiocre
● mauvais
● très mauvais



Les écrevisses

AUTOCHTONE

ECREVISSES À PATTES BLANCHES

Austropotamobius pallipes pallipes

Écrevisse commune de nos ruisseaux, coloration allant du vert au brun.

Taille maximum environ 14 cm.

Bords du rostre non parallèles (convergeants)

1 épine latérale (parfois 2)

Crête médiane lisse

Crête post-orbitaire formant un tubercule

3 à 5 épines de chaque côté en arrière du sillon cervical



Pêche
INTERDITE

**EN TOUTE SAISON
DANS LE DÉPARTEMENT
DU PUY-DE-DÔME.**

INTRODUITES

ECREVISSES DE CALIFORNIE

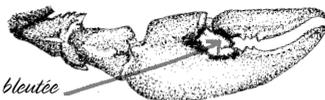
(dite signal)

Pacifastacus leniusculus

Ne pas confondre avec l'écrevisse à Pieds Rouges, espèce en voie d'expansion. Facile à reconnaître par son céphalothorax lisse et la tache blanche (ou bleue) à la commissure des doigts. S'adapte à de nombreux milieux (plans d'eau, rivières). Taille maximum → 18 cm. Comportement : les pinces sont remontées et forment un angle supérieur à 90° par rapport au corps en cas de menace.

Le céphalothorax est totalement lisse.

Épines post orbitaires, saillantes et ou plus effacées.



Tache blanche ou bleutée sur la face dorsale de la pince.



RÉGLEMENTATION DE LA PÊCHE DES ÉCREVISSES NON AUTOCHTONES

- Pour les capturer, vous devez être en possession d'une carte de pêche (complète, femme, jeune ou vacances).

ECREVISSÉS AMÉRICAINES

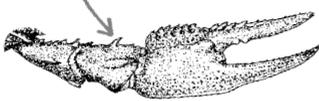
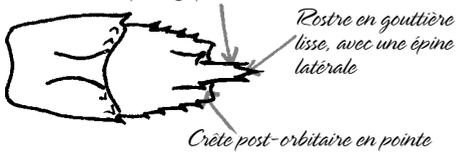
Orconectes limosus

Espèce répandue, adaptée aux eaux limoneuses, très fréquente dans les plans d'eau et les cours d'eau situés en aval.

Pincés généralement assez grêles.

Abdomen bicolore (brun et brun rougeâtre).
Taille maximum 13 cm, généralement 8-9 cm.

Bords du rostre presque parallèles



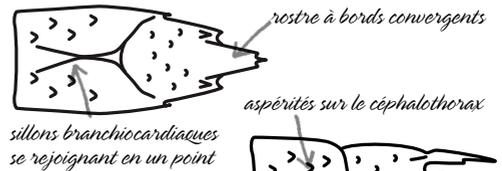
En 1^{ère} catégorie, la pêche de ces écrevisses est autorisée pendant la période d'ouverture de la truite, du 10 mars au 16 septembre.

En 2^e catégorie, la pêche est ouverte toute l'année. Le seul mode de pêche autorisé est la balance de diamètre inférieur ou égal à 30 cm, à raison de 6 par pêcheur.

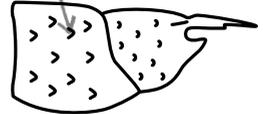
ECREVISSÉS DE LOUISIANE

Procambarus clarkii

Une autre espèce dont le transport vivant est formellement interdit, vient d'être découverte dans notre département ; avec ses pincés munis de tubercules et son corps à dominante rouge, elle est facile à reconnaître. Taille maximum 15 cm.



un ou deux ergots internes sur le carpopodite



PÊCHE RÉGLEMENTÉE

Ces espèces sont susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques :

- elles ne doivent pas être introduites.
- quelle que soit leur taille elles ne doivent en aucun cas être relâchées
- leur transport vivant n'est pas recommandé, il est même interdit pour les écrevisses de Louisiane

Apprendre autrement

Le PDIPN

(Pôle Départemental Initiation Pêche Nature) est une structure d'animation interne à la FDPPMA 63 dont les missions sont :

- Sensibiliser à la découverte et à la connaissance du patrimoine naturel aquatique,
- Participer à la préservation et à la valorisation des écosystèmes,
- Initier ou perfectionner à la pratique du loisir pêche dans une dimension écologique, culturelle, sportive et sociale,
- Organiser des animations, dans le cadre scolaire et périscolaire, d'éducation populaire et touristique, et en direction des personnes handicapées.

Pour cela, sont organisés :

● **Des APN (Atelier Pêche Nature) pour les jeunes à partir de 8 ans** : cours d'initiation aux différentes techniques de pêche, lors de sessions de 18 séances, en rivières, lacs et plans d'eau ;

3 APN le mercredi après-midi :

- Val d'Allier basé à Pont du Château
- Val de Dore Livradois Forez basé à Thiers
- Combrailles basé au barrage des Fades

2 APN le samedi matin :

- Couzes-Val d'Allier amont basé à Issoire
- Herment basé à l'étang de Farges

1 APN le samedi après-midi :

- Sancy basé au Lac Chambon

● **Pour les groupes constitués (école, centre de loisirs, ... à tout âge)**

- Des interventions pédagogiques sur le thème de l'eau et des milieux aquatiques : cycle de l'eau, faune caractéristique;
- Des sorties pêche.

La découverte de la pêche de loisir est un enjeu fort pour assurer le maintien et le développement de notre activité.

Si vous souhaitez apprendre à pêcher, vous initier à une nouvelle technique de pêche, vous perfectionner ou découvrir le fonctionnement des écosystèmes aquatiques, plusieurs possibilités s'offrent à vous dans notre département.

Atelier Pêche
Nature

APN

GÉNÉRATION
PÊCHE

Pour tous renseignements
04.73.92.56.29
apn@peche63.com



LES GUIDES DE PÊCHE

Les moniteurs guide de pêche indépendants sont tous des professionnels qui ont reçu une formation complète. En effet, pour exercer cette profession, il est indispensable de détenir le Brevet Professionnel JEPS « Moniteur Guide de Pêche de Loisirs » et la carte Professionnel Jeunesse et Sports. Dans notre département, ils sont au nombre de 17 et certains d'entre eux ont conventionné avec la FDPPMA63.

Dominique BATTISTONI +33 (0)6.74.57.43.76

Venez pêcher les rivières et les barrages en **Combrailles et Artense**. Sur le mythique barrage de Bort-Les-Orgues, dans les gorges du Chavanon, de la Haute-Dordogne, Dominique vous propose la découverte de sites aussi surprenants que poissonneux. Vous partagerez sa passion pour les pêches de la truite et des carnassiers en bateau, grâce à des stages ou des journées multi-pêche « tous publics ».

domibatti@hotmail.fr

Benoît FABRE +33 (0)6.33.04.14.73

Vous propose de découvrir ou de vous perfectionner à la pêche de la truite en eaux vives, aux appâts naturels ou aux leurres artificiels.

Découvrez également les pêches modernes des carnassiers, du bord, en float tube ou en bateau en compagnie d'un guide de pêche spécialiste des milieux aquatiques (hydrobiologiste). Seul ou en groupes, jeunes et adultes il vous proposera des journées ou des séjours sur mesure. (possibilité de bon cadeau) Stages jeunes habilités jeunesse et sports pendant les vacances scolaires.

fabre.benoit@gmx.fr

http://guidepeche.unblog.fr

Jacques FAUCHER +33 (0)6.08.78.44.92

MAJ (Mouche Auvergne Jacques). Pêche à la mouche / toc. Le temps d'un week-end venez découvrir les parcours proposés par votre moniteur guide de pêche (Les Couzes, Eau-mère, Dolore) ainsi qu'un hébergement sur un site d'exception dans les Pays d'Issoire.

maj.faucher@orange.fr

http://www.maj-pechemouche-gite.com

Geoffroy BEGARD +33 (0)6.71.78.12.09

Pêche des carnassiers - English speaker
begardgeoffroy@yahoo.fr

Bernard BOISSON +33 (0)7.61.60.25.96

bernard@aucoupducarnassier.fr
http://www.aucoupducarnassier.fr

Romain BRUGIERE +33 (0)6.68.00.91.84

romain0704@free.fr
http://www.carnauvergne.fr

Alexandre CARPENE +33 (0)6.80.40.93.10

alexandre.carpene@sfr.fr

Frank COUDIERE +33 (0)6.60.11.47.44

Capsancy@yahoo.com
www.capsancy.com

Emmanuel ESTIVAL +33 (0)6.08.37.14.52

www.peche-sioule.com
emmanuel.estival@orange.fr

Les partenaires FDPPMA

Alain GOURIN +33 (0)6.08.05.82.76

Pêche à la mouche dans les Combrailles. La rivière Sioule est un lieu privilégié pour pratiquer la pêche à la mouche. Vous pourrez vous initier et vous perfectionner dans un cadre convivial au travers d'un enseignement clair et évolutif sur un ou plusieurs jours.

alain.gourin@sfr.fr

Julien Katzenfort +33 (0)6.48.67.17.64

Sancy Guidage Pêche. Pêche de la truite à la mouche ou aux appâts naturels sur les plus belles rivières du Sancy et d'Artense. Recherche des carnassiers aux leurres en float-tube ou en bateau.
julien_katzenfort@hotmail.fr
www.sancyguidagepeche.fr/

Alain TARRASON +33 (0)6.87.38.24.94

École de pêche itinérante "Itinéraire pêche", basée sur le site du Lac d'Aubusson-d'Auvergne, au cœur du Livradois Forez. Sur place, elle propose des animations et du guidage, de mars à octobre. L'école de pêche se déplace aussi toute l'année sur la région Auvergne et ses environs, et s'adresse à tout publi. Elle axe son travail sur la découverte de l'environnement à travers la pêche, avec ateliers.

itineraire-peche@orange.fr

http://www.itineraire-peche.com/

Fabien MERCIER +33 (0)6.70.86.22.91

contact@auvergne-peche.com
http://www.auvergne-peche.com/

Mickaël MICLET +33 (0)6.42.56.12.76.

http://www.alapechealamouche.fr/

Thierry MILLOT +33 (0)6.08.91.04.46

Thierry.millot@wanadoo.fr
http://www.guidepechemouche.com/
http://frenchynymph.blogspot.com/

Benoît PIREYRE +33 (0)6.44.02.14.56

benoitpeche63@gmail.com
www.peche-loisirs-auvergne.fr

David SIMON +33 (0)6.62.42.21.37

dav.simon63@gmail.com
http://www.barrage-peche.fr/topic/index.html

Karl TOLBANOS +33 (0)6.32.59.25.01

karltolba@hotmail.fr



Journée de la Pêche

DIMANCHE 3 JUIN 2018



**GÉNÉRATION
PÊCHE**

**Renseignez-vous
auprès de l'AAPPMA**

**la plus proche de chez vous, peut-être
organise-t-elle des animations.**

Vous souhaitez vous détendre, vous faire plaisir ou découvrir de nouvelles sensations ? Vous aimez le partage avec la nature et vous retrouver en famille ou entre amis ? Venez participer à la journée de la pêche le dimanche 3 juin 2018. Au programme : de nombreuses animations organisées par les associations et fédérations de pêche. Vous êtes la Génération Pêche !

A chacun sa pêche, à chacun sa carte de pêche sur

www.cartedepeche.fr



La pêche c'est en ligne !



FÉDÉRATION DU PUY-DE-DÔME POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

14 allée des eaux et forêts

Site de Marmilhat Sud - 63370 LEMPDES

Tél. +33 (0)4 73 92 56 29 - Fax : +33 (0)4 73 90 47 08

accueil@peche63.com - www.peche63.com

Directeur de la publication : G. Godet

Comité de rédaction : L. Bortoli, F. Desmolles, R. Dubusse

Crédit photos : J. Blanchon, P. Borel, S. Corre, M. Mestas, M. Miclet,

C. Monier, F.NPF, Fédération de pêche du Puy-de-Dôme

(L. Bortoli, F. Desmolles, N. Boulemkhalil), Photothèque ONEMA

Avec la participation financière de :



